Comité Départemental de l' Ain de Course d' Orientation

ASUL SPORTS NATURE VILLEURBANNE

Prénom / Nom :

Adresse :

Objet : Frais de déplacement CFC 2023

CFC 2023 Abandons de Frais

à adresser à Bernard LATHUILIERE pour l' etablissement du reçu fiscal
66 rue du Panorama 69250 MONTANAY
bernard.lathuiliere@orange.fr

FRAIS DE FONCTIONNEMENT OU D'ORGANISATION (secrétariat, fournitures, petit matériel …)

DATE	Désignation	Montant*
* joindre les justificatifs (ticket de caisse, facture …)	**TOTAUX FRAIS :**	**0,00**

FRAIS DE DEPLACEMENT (véhicule personnel)

DATE	LIEU DEPART ARRIVEE	Objet	km	Péages**
Taux kilometrique abandon de frais		**0,341 €/km**	0	0,00
** joindre justificatifs de péages.			**TOTAUX DEPLACEMENT**	**0,00**

TOTAL GENERAL :	**0,00**

Je soussigné _____ atteste avoir
- Engagé les frais ci-dessus pour le compte de l' organisation du CFC par le CDCO-01 et L' ASUL Sports Nature
- parcouru avec mon véhicule personnel le nombre de kilomètres indiqué ci-dessus
- certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessus et les laisser au CDCO-01 ou à l' ASUL Sport Nature en tant que don
- J' atteste être propriétaire de mon véhicule et demande un reçu fiscal.

(adressé en début d'année prochaine, il vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du don limité à 20% de votre revenu imposable. L'excédent peut être reporté sur les 5 années suivantes)

Date : …….. signature :

Exemple : Un bénévole a effectué 1000 km avec sa voiture personnelle pour son association. Il ne demande pas le remboursement de ses frais. Le barème kilométrique 2023 retenu par l'administration fiscale est de 0,341 € tout compris. Il fait donc un don de 1000 X 0.341 = 341 euros (montant inférieur à 20% de son revenu imposable). Début 2023 il déclare ce don dans sa déclaration de revenus : s'il paye des impôts, il bénéficiera donc d'une réduction d'impôt égale à 341 X 66% = 225 euros (soit 0,22€ du km, péage compris, plus importante que le remboursement kilométrique).

Reçu N° du	par